A l'Ecole française de Rome
Souvenir de
Loelisle

22

A

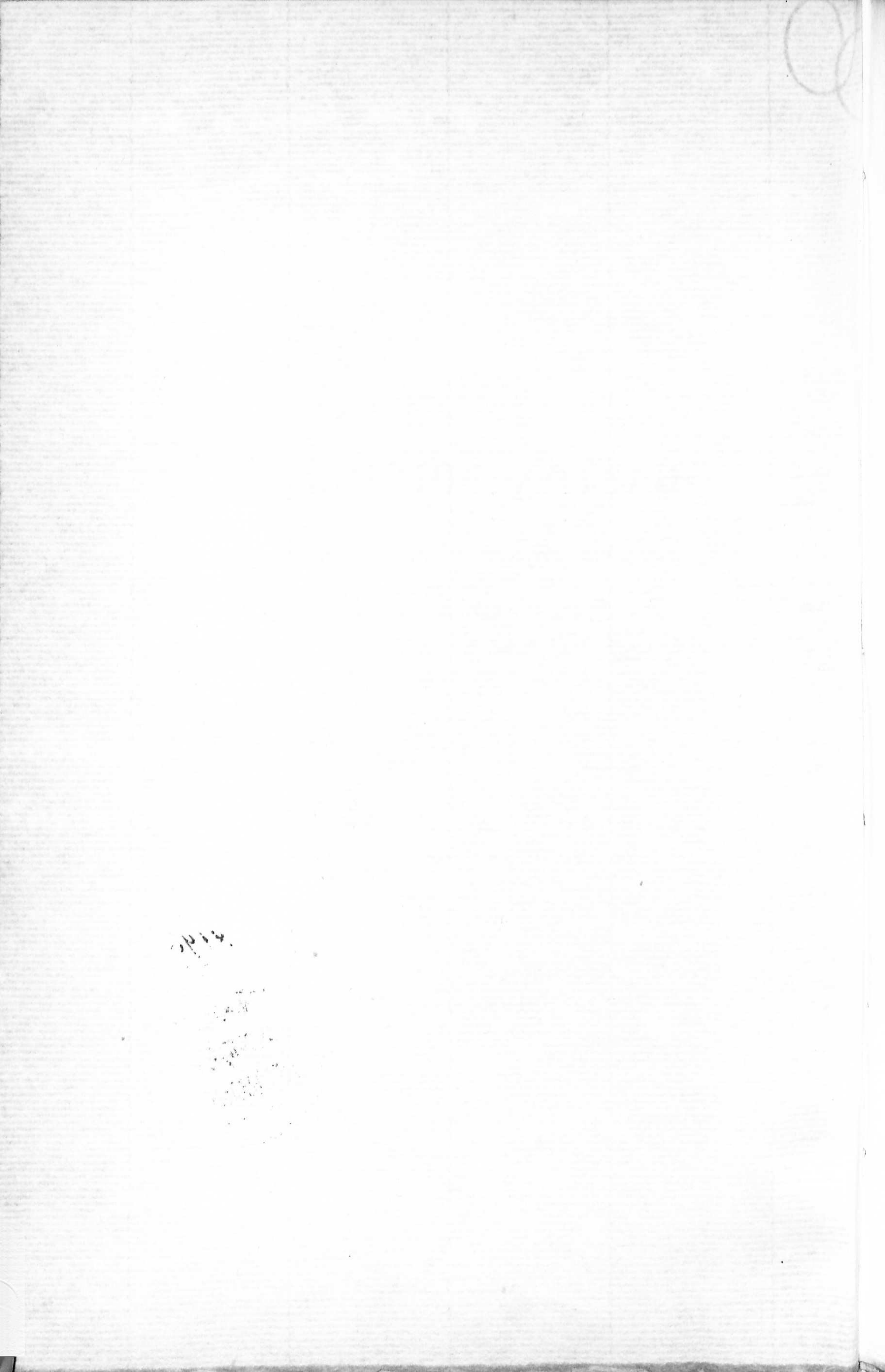
GASTON BOISSIER

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

15 AOUT 1903.

Lettres de Nicolas le Fèvre
au P. Sirmond



A

GASTON BOISSIER

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

15 AOUT 1903.



Chantilly, 15 août 1903.

Mon cher Gaston,

En ce jour, où vous recevez à Viroflay, sous tant de formes, de près ou de loin, les félicitations et les vœux de vos confrères et collègues, de vos amis, de vos élèves, de vos admirateurs, vous me permettrez de vous adresser un souvenir de Chantilly. Il vient de ce Cabinet des livres dans lequel vous avez si souvent joui des entretiens du fondateur du Musée Condé. Ce sont deux lettres que M. le duc d'Aumale avait pieusement recueillies pour honorer la mémoire d'un humaniste et magistrat, Nicolas Le Fèvre, dont il avait eu l'occasion de parler dans l'Histoire des princes de Condé.

Une conversation entre deux érudits du temps de Henri IV ne saurait vous ennuyer. Vous y verrez en quels termes Nicolas Le Fèvre annonçait au Père Sirmond la découverte de textes antiques jusqu'alors inconnus : les Fables de Phèdre, des Fragments de

saint Hilaire, des Sermons de saint Augustin. Vous y rencontrerez le nom de Pierre Pithou, qui vous est cher ,comme à tous les amis des lettres latines, et vous partagerez, je l'espère, le plaisir que j'ai éprouvé en trouvant, ces jours derniers, les lettres de Nicolas Le Fèvre au milieu des trésors que l'Institut doit à la munificence de M. le duc d'Aumale.

Fraternellement à vous.

Léopold Delisle.

DEUX LETTRES

DE NICOLAS LE FÈVRE

AU

PÈRE SIRMOND

1596-1599.

DEUX LETTRES

DE NICOLAS LE FÈVRE

AU

PÈRE SIRMOND.

Le nom du destinataire des deux lettres qu'on va lire, le Père Sirmond, suffirait pour les recommander à l'attention du lecteur. Celui du signataire, Nicolas Le Fèvre, quoique moins célèbre, est bien connu dans le monde de l'érudition.

Sirmond et Le Fèvre forment, avec leurs amis Pierre Pithou et le président Jacques-Auguste de Thou, un groupe d'humanistes dont les travaux, hautement appréciés de leurs contemporains, ont fait grand honneur à la France. Tous les lettrés qui, depuis trois siècles, ont travaillé dans nos bibliothèques leur ont su gré de la passion et de la clairvoyance avec lesquelles ils ont formé des collections dont nous sommes justement fiers. En France et à l'étranger, on est unanime à reconnaître et à proclamer les services rendus à l'étude de l'antiquité et du moyen âge par Pierre Pithou, dont le souvenir est resté attaché à nombre des plus précieux manuscrits de Paris, de Troyes et de Montpellier; — par Sirmond, le principal fondateur de cette merveilleuse collection, dont la meilleure et la plus considérable part est aujourd'hui à Berlin; — et par le président Jacques-Auguste de Thou,

de qui nous est arrivé, par l'intermédiaire de Colbert, près d'un millier de manuscrits, remarquables la plupart soit par la valeur des textes, soit par l'âge des transcriptions.

Nicolas Le Fèvre, dont le caractère était à la hauteur de la science et qui eut l'honneur d'être choisi pour être le précepteur de Henri de Bourbon, prince de Condé, et du jeune roi Louis XIII, mérite de prendre place à côté de ses amis, Pierre Pithou, Jacques-Auguste de Thou et le P. Sirmond. Comme eux, il a curieusement recherché et soigneusement recueilli les débris des vieilles bibliothèques ecclésiastiques laissées à l'abandon ou pillées dans les guerres du XVIe siècle; comme eux, il a fait des trouvailles qui ont élargi sur plus d'un point le domaine de la littérature profane ou religieuse. S'il a rarement mis lui-même en œuvre le fruit de ses investigations et de ses études, il a fait preuve du plus généreux désintéressement en faisant profiter ses amis de ses trouvailles et de ses lectures. Nous en avons un éclatant témoignage dans deux lettres auxquelles le duc d'Aumale avait réservé une place dans les collections du Musée Condé; le prince tenait à honorer la mémoire du savant jurisconsulte qui avait présidé à l'éducation du père du Grand Condé. Non content de lui avoir consacré une page de l'*Histoire des princes de Condé*[1], il a inséré dans son exemplaire des *Nicolai Fabri opuscula* une longue note sur l'intéressante biographie que François Le Bègue a mise en tête de ce livre. Je me fais un devoir de reproduire cette note à la fin du présent article; elle montre avec quelle conscience le prince se préparait à écrire l'histoire.

Dans la première lettre, adressée le 2 octobre 1596 au P. Sirmond, alors au Collège romain des Jésuites, Nicolas

1. Tome II, p. 239.

Le Fèvre entretient son ami des sentiments de crainte dont il est tourmenté en se voyant chargé de l'éducation d'un prince. Il regrette d'être privé de la conversation de ses amis, surtout de celle de Pithou, et encore de l'usage de sa bibliothèque, qu'il avait prodigieusement augmentée depuis le départ de Sirmond. C'est seulement par correspondance que lui arrivent des nouvelles de la république des lettres. Il a été récemment avisé par le président de Thou de la bonne fortune échue à M. de La Scala, « qui avait recouvré un Germanicus sur Arat fort entier. » Il n'avait apporté avec lui que des livres de philosophie morale ou de théologie pour entretenir son esprit. Il avait dû laisser chez lui tous ses manuscrits. « Toutefois, » ajoute-t-il, « j'avais apporté des sermons de saint Augustin que j'ai transcrits d'un livre écrit en écorce, en lettres capitales, de mil ans, et pour ce fort effacé, et où il y a beaucoup de feuillets rompus, mais si correctement écrit en ce qui est entier que non plus. »

Sur ce précieux manuscrit, il donne des renseignements assez précis et assez détaillés pour montrer qu'il s'agit là du fameux Saint-Augustin sur papyrus, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de Genève. C'est le second morceau d'un volume, déjà disloqué avant la fin du XVIe siècle. Un autre morceau, qui, du temps de Mabillon, appartenait à une dame de Fimarcon, fut acquis, vers l'année 1710, pour la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés et forme aujourd'hui le n° 11641 du fonds latin à la Bibliothèque nationale. Le contenu des deux morceaux a été analysé, par feu Henri Bordier, dans une excellente notice imprimée à Genève en 1866[1].

Nicolas Le Fèvre avait bien l'intention et le désir de

1. *Études paléographiques et historiques sur des papyrus du VIe siècle, en partie inédits, renfermant des homélies de saint Avit et des écrits de saint Augustin* [par MM. Léopold Delisle, Albert Rilliet et Henri Bordier]. Genève, 1866. In-4° de 156 p. et 5 planches.

communiquer à son ami, le P. Sirmond, les sermons inédits de saint Augustin, dont il avait reconnu la présence dans le manuscrit sur papyrus; il le dit formellement dans la lettre du 2 octobre 1596; mais le temps lui avait manqué pour en mettre la copie au net; il espérait, toutefois, que l'hiver, où les nuits sont longues, lui donnerait plus de loisirs.

Dans le post-scriptum, Le Fèvre fait allusion à la mort du cardinal Tolet et exprime son étonnement d'avoir entendu dire qu'on avait trouvé chez lui « force argent compté, jusques à 50,000 livres. » « S'il est vray, » ajoute-t-il, « il s'est oublié de son veu et profession. » Suivent quelques nouvelles relatives à Pierre Pithou, que la contagion avait éloigné de Paris et qui préparait la publication de Fragments inédits de saint Hilaire, après avoir mis la dernière main à son édition de Phèdre[1]. Un exemplaire de cette édition était adressé à Sirmond en même temps que la lettre dont le contenu vient d'être analysé.

La seconde lettre est datée de Saint-Maur-des-Fossés le 1er février 1599. C'était là qu'était la cour de Condé, là aussi qu'un célèbre humaniste et imprimeur Fédéric Morel adressa à Le Fèvre son commentaire sur les Silves de Stace[2] : « Nemus castri Fossatensis in quod Eonio

1. Dans la préface des *B. Hilarii ex opere historico Fragmenta* (fol. 25), Le Fèvre parle ainsi des derniers travaux de Pithou sur Phèdre et saint Hilaire : « Cum..., sæviente Lutetiæ pestilentia, Augustobonam Tricassium... secessisset..., nactus a Francisco fratre... vetus exemplar fabularum Æsopiarum improbi, ut eum vocat Martialis, Phædri..., hujus sui secessus rationem publice constare voluit. Itaque, procuratis characteribus pro captu urbis quidem magnæ et frequentis, sed mercaturæ ac commercio penitus addictæ atque occupatæ, a litteris vero penitus alienæ, elegantibus, conductisque operis illas fabulas suo sumptu atque hæc [Hilarii] fragmenta typis vulgare constituit, in qua cogitatione absolutis fabulis, hisque fragmentis tantum non ad ombilicum perductis, vir immortalitate dignissimus ad meliorem vitam assumptus est. »

2. Cité par Le Bègue dans la Vie de Le Fèvre, au fol. à 5 v° des *Opuscula*.

deducis vertice musas...; » là aussi que Hugo Grotius invita sa Muse à aller visiter le précepteur du jeune Condé :

Est[1] tibi Parrhisiæ tantum non proximus urbi
Inclita qui Mauri nomina vicus habet.
Conspicies illic Condæi principis aulam
Principis, o quanto (Juppiter) ingenio !
Huic Faber hoc præstat quod Chiron priscus Achilli
Præstitit, aut Magno Magnus Aristoteles.

Dans cette seconde lettre, Nicolas Le Fèvre regrette d'avoir si longtemps interrompu sa correspondance avec Sirmond. Il s'excuse en invoquant le peu de loisir que lui laisse sa charge et le découragement dans lequel l'avait plongé la mort de Pierre Pithou, arrivée le 1er novembre 1596, un mois après la date de la première lettre.

A la lettre du 1er février 1599, dans laquelle il faut remarquer une phrase de regret pour le décès « du Père Du Puy » et l'annonce du travail de Savaron sur Sidoine Apollinaire, étaient joints :

1° Un exemplaire du livret contenant les Fragments de saint Hilaire relatifs au concile de Rimini, que Pierre Pithou avait découverts et dont il avait préparé une édition ;

2° Un cahier, dans lequel Le Fèvre avait copié la partie inédite de l'exemplaire des sermons de saint Augustin, écrit sur papyrus, et un sermon *de Seminatore*, d'après un manuscrit des conciles en lettres capitales (probablement onciales), qui, après avoir appartenu à Henri de Mesmes, se trouvait, en 1596, entre les mains du président Buchard.

1. Ces vers, que Le Bègue a cités au même endroit, étaient joints en manuscrit à l'exemplaire que Grotius dut envoyer à Le Fèvre de son édition de Martianus Capella, publiée à Anvers, en 1599. Des exemplaires de ce livre sont ornés d'un joli portrait du jeune prince de Condé.

Voici le texte des deux lettres :

I[1].

Monsieur,

J'ay bien à m'excuser d'avoir tant attendu à vous faire response; mais je vous supplie croire que ce n'est faulte de penser à vous, et vous porter telle volonté et affection que merite vostre vertu, et l'amitié que de vostre grâce m'avez tousjours montrée, ains le peu de loisir que me laisse ceste charge. Vous vous en resjouissés, comme font par deçà mes amis, qui m'y ont poussé à force. Toutes fois, je ne m'en puis encores à bon escient resjouir, y voiant pour le moins autant de crainte que d'espérance. Le dict de Trajan, du nombre des bons princes, me faict peur, et le long espace de temps qui reste jusques à ce que l'on y puisse rien asseurer. L'espérance est très belle, *sed et multi sunt qui corrumpere tentant*. Je remets le tout entre les mains de celuy qui m'y a appellé, le priant de le conduire à la gloire et honneur de son sainct nom. Pour mon regard, rien ne m'eust sceu advenir plus contraire à mon naturel que d'estre courtisan : *Mentiri nescio*, etc.; et ce qui m'y console, est que j'ay suivy le conseil de mes amis, et non ma volonté, lesquelz, poussés d'une affection plus tost que de la vérité, ont pensé que je pouvois en cet endroit servir au public avecques honneur. Car, pour mon regard, je suis privé de la conversation de Monsieur Pithou et mes aultres amis, de mes livres, les-

1. Papiers de Condé, série J, t. I, fol. 53.

quelz j'ai augmentez plus de moitié depuis vostre absence, et de mes estudes.

Mon exercice est d'estre près de Monseigneur le prince attaché, eagé seulement de huit ans et si peu avancé, comme cet eage là ne le peult pas estre beaucoup, qu'il a plus de besoin de pédagogue que de précepteur. Vous pouvés penser quel contentement a un homme, lequel, par la grâce de Dieu, n'est ny ambitieux ny avare.

Au reste, de livres l'on n'en parle point icy, et n'en entendz que par les lettres de mes amis.

Monsieur le président de Thou[1] (celui qui a faict le Job et les petitz prophètes en vers) me manda dernièrement que Monsieur de la Scala avoit recouvré un Germanicus sur Arat[2] fort entier, lequel il nous vouloit donner.

Quand est de mes livres, j'en ay peu avecques moy, et seulement de philosophie morale ou théologie, pour entretenir tousjours mon esperit. D'escris à la main, nulz. J'avois seulement apporté des sermons de sainct Augustin, que j'ay transcritz d'un livre escrit en escorce, en lettres capitalles, de mil ans, et pour ce fort effacé, et où il y a beaucoup de feulletz rompus, mais si correctement escrit en ce qui est entier que non plus. Le nom de l'aucteur n'est en pas un, parceque ny le commancement du livre ny la fin y sont; mais la phrase le note assés, et aussi qu'il y en a de ceux qui sont imprimés; entre ceux là, comme un fragment du sermon 36e, *de diversis*[3], le sermon entier

1. Jacques-Auguste de Thou, qui a paraphrasé en vers latins plusieurs livres de l'Ancien Testament. Ces paraphrases ont été publiées en 1587, 1588, 1598 et 1599.

2. « Germanici Cæsaris Aratea Phænomena. »

3. Édit. de Paris, 1586, t. X, p. 492.

de continentia et sustinentia (245 *de tempore*[1]), un fragment du 23e *ex 50*[2], le sermon 23e *de tempore*[3], le 67e *de diversis*[4], et quelques aultres. Je pensois les remettre au net de ma main et vous les envoier, ce qui a esté, à la vérité, en partie cause de avoir tardé jusques à cette heure à vous escrire; mais je n'ay pas encores peu avoir le loisir d'en escrire un seulement. J'espère que cet hiver, où les nuitz sont longues, me donnera plus de loisir. Je vous en envoie le catalogue.

Je vous supplie, Monsieur, de me faire tousjours part de voz bonnes grâces et prières, et vous asseurer de mon amitié et très humble service. Je vous baise bien humblement les mains, et prie le Créateur vous donner, Monsieur, en santé et prospérité, ce que désirés.

Ce 2e octobre 1596.

Vostre très humble et très affectionné serviteur :

N. Le Fèvre.

L'on nous a dict icy que le cardinal Tolede[5] est déceddé. C'est grand dommage; il estoit très docte; mais je suis fasché que l'on dict que l'on luy a trouvé force argent conté, jusques à cinquante mil livres. S'il est vray, il s'est oublié de son veu et profession, Dieu luy face paix!

J'escris à Monseigneur le reverendissime cardinal Baronius. Je vous supplie m'entretenir en ses bonnes grâces.

1. Édit. de Paris, 1586, t. X, p. 390.
2. *Ibid.*, p. 170, dans la série intitulée *Liber quinquaginta homiliarum*.
3. *Ibid.*, p. 223.
4. *Ibid.*, p. 543.
5. Le cardinal François Tolet, de la Compagnie de Jésus, mort au mois de juin 1596.

Monsieur Pithou n'est pas en ce païs, il y a jà trois mois, ains en Champagne, où il s'est retiré pour la contagion. Présentement je viens de recevoir de ses nouvelles : il se porte bien, la grâce à Dieu. Il a faict imprimer le PHÆDRUS, *Aug. libertus*, que je vous envoie; il me mande qu'il faict imprimer sainct Hilaire *de Conciliis*, d'où sont tirées les épistres de Liberius et celle *ad Julium*, qu'a insérées Monseigneur le cardinal Baronius en ses Annales[1] *ex collectione Cresconiana*. Je ne fauldray à l'envoier au dict seigneur cardinal et à vous.

Catalogus sermonum beati Augustini, ex codice in cortice capitalibus litteris scripto exscriptorum, qui nondum editi habentur :

De eo quod scriptum est in Ecclesiastico[2] : « Fidem posside cum proximo in paupertate ipsius ut et bonis ejus perfruaris ». Integer. [Publié par Sirmond, en 1631, dans *S. Aurelii Augustini... Sermones novi numero XLII*, p. 111, n° XI.]

De pace et caritate, Pauca desunt in fine. [Fol. 48 v° du ms. de Genève. Publié par Sirmond, p. 394, n° XXXVI.]

De eo quod commonemur ab scandalis cavere; habitus cum Roma capta est. Integer. [Sirmond, p. 353, n° XXXIII.]

De die novissimo et de duobus, id est duo in lecto, unus assumetur, etc. [Fol. 46 v° du ms. de Genève. Publié dans les *Études* de Bordier, p. 40.]

1. Édit. de 1738, année 347, ch. XXXII.
2. XXII, 28.

Fragmentum ex sermone, ut ex ejus lectione apparet de voce et verbo, cujus meminit Possidius. [Sirmond, p. 264, nº XXIII.]

Aliud ex incerto.

Aliud ex incerto.

Aliud ex incerto. Habetur initio collationis, ut ex ejus lectione apparet.

Aliud ex incerto.

In eodem codice, præter quosdam alios sermones editos, isti etiam habebantur :

De fide. Incipit : *Hoc dicimus*. [Fol. 48 vº du ms. de Genève; Bordier, p. 144.]

De evangelio[1] ubi dicit : « Diligite inimicos vestros. » Incipit : *Evangelium cum legeretur*. [Fol. 45 vº du ms. de Genève; Bordier, p. 134.]

De caritate. Incipit : *Exhortationes divinarum lectionum*. Desinit autem ita : « Quicquid enim est quod nobis modo datur ipse nobis erit pro omnibus quæ dat ut ipsa sit plena et perfecta pax. » Ex quibus nihil sani colligere potuimus. [Fol. 52 et 53 du ms. de Genève; Bordier, p. 148.]

Ex Conciliorum codice capitalibus litteris scripto, qui olim Henrici Memmii fuit, nunc est præsidis Buchartii :

Sermo de seminatore verbi; auctor in codice ms. non additur, ut nec in præcedentibus; sed phrasis auctorem prodit. Hunc ultimum citat Beda c. XVII *in Acta Apost.*

A Monsieur,

Monsieur Sirmond, au Collège des Jesuistes,

à Rome.

1. Matth., V, 44.

II[1].

Monsieur,

Vous escrivant après un si long espace de temps, j'ay à vous supplier très humblement de croire que ny oubliance ny faute de respect à voz vertus et merites ne sont cause de ce long silence, ains seulement le peu d'occasion qui s'en est présentée, et le peu de loisir que me laisse la charge à laquelle il a pleu à Dieu m'appeller. Le décès de defunct Monsieur Pithou m'a tant affligé que, me semblant avec luy toutes les lettres mortes, y aiant esté tousjours fort négligent, me les a faict du tout laisser. Cela a esté cause que je me suis laissé plus emporter à la nonchallance et faineantise de la court, en laquelle presque le temps le mieux emploié se peut dire perdu.

Si je disois le contraire, la Préface que je vous envoie me démentiroit. Aussi ne vous l'envoie-je pas pour autre fin que subir vostre censure. S'il eust pleu à Dieu nous prester ce grand personnage[2] jusques à ce que ces fragmentz[3] là eussent esté imprimés, nous les eussions eu plus parfaictz et correctz. Ilz sont corrompus encores en infinis lieux. C'est à vous autres, Messieurs, les doctes *majorum gentium*, d'y exercer la subtilité de voz beaus espritz. En quoy je vous suppliray très humblement, comme je sçay qu'en les lisant vous y corrigerés beaucoup de choses, de nous faire participans de voz belles correc-

1. Papiers de Condé, série J, t. I, fol. 61.
2. Pierre Pithou.
3. Les Fragments de saint Hilaire.

tions. J'en ay noté quelques unes en l'exemplaire que j'ay envoié à Monseigneur le reverendissime Baronius. Je croy que vous les pourrés voir.

Je vous envoie aussi les Fragmentz des Sermons de sainct Augustin tirés d'un exemplaire escrit en escorce, en lettres capitales, fors le dernier *de seminatore verbi*, qui est d'un exemplaire escrit en parchemin, mais aussi en lettres capitales. Monseigneur le reverendissime Baronius[1] (tomo I, Annal. ad annum Christi 52, numero XIII) cite *Aug. sermonem de semin.;* mais ce n'est celuy cy que je vous envoie, et mesme je n'ay sceu trouver dans sainct Augustin celuy qu'il allègue.

Je vous supplie me mander en quel estat est le sainct Augustin, jà de si long temps là commencé.

Pour la dispute qui est en ma Préface[2], du temps et manière que fut composée *Confessio fidei quæ filium per omnia patri similem profitetur*, la datte des consulz *cum Sirmii scripta est, præsente imperatore*, et non pas *cum Arimini oblata est patribus congregatis*, et la subscription de Valens à icelle, comme tesmoigne Epiphanius : τῇ νύκτῃ ἐπιφωσκούσῃς τῆς πεντακόστης, semblent fort presser principalement la veille de la Pentecoste escheant *xj calendas junias*. Toutes fois, je n'asseure rien.

J'ay esté fort fasché du décès du Père Du Puy[3]. C'estoit un bel esprit et très docte. Ces deux frères là[4] estoient

1. Édit. de 1738, t. I, p. 383.

2. Voir la préface des *B. Hilarii ex opere historico Fragmenta*, dans laquelle se trouve, sur le fol. 11, le passage de saint Épiphane cité quelques lignes plus bas.

3. Le Père Clément Du Puy, jésuite, mort en 1598.

4. Le jésuite Clément Du Puy et son frère Claude Du Puy, conseiller

très grandz personnages, le conseiller et luy; mais coustumièrement ces espritz si rares ne sont de longue durée. Je prie Dieu qui leur face misericorde.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, de regarder en quoy je vous puis faire service, et m'honorés tousjours de vostre amitié.

J'oubliois à vous mander que Monsieur Savaron, conseiller de Clermont, fait imprimer ses notes sur le Sidonius[1]. Il y a quelqu'autre, comme l'on m'a dict, qui a jà faict imprimer quelque chose sur le mesme aucteur. Ce sont esguillons pour vous inciter à nous donner ce que, si long temps a, vous avés de prest[2].

Je suis, Monsieur,

vostre très humble et très affectionné serviteur.

N. Le Fèvre.

Si Monsieur Priam voit ce mot, il y trouvera, avec vostre licence, que je lui baise très humblement les mains, comme son très humble et très affectionné serviteur.

De Sainct Maur des Fossés, ce 1er febvrier 1599.

A Monsieur,

Monsieur de Sirmond, de la Compagnie du nom de Jesus,

à Rome.

au Parlement, mort en 1594; c'est à Claude Du Puy que la Bibliothèque nationale doit plusieurs manuscrits de premier ordre, notamment le manuscrit de la troisième décade de Tite-Live, en lettres onciales.

1. L'édition de Sidoine, préparée par Savaron, parut en 1599.

2. Sirmond ne publia qu'en 1614 son édition de Sidoine.

Il est bien regrettable que ni l'une ni l'autre des deux lettres ne contienne aucun renseignement sur l'origine du manuscrit de saint Augustin et du manuscrit de saint Hilaire, dont Nicolas Le Fèvre entretient le P. Sirmond.

Ce que nous savons du manuscrit de saint Hilaire se réduit à ceci : Pithou l'avait trouvé en 1590 dans une bibliothèque parisienne. Le Fèvre n'a pas voulu la désigner, pour ne pas humilier ceux qui n'avaient pas soupçonné la valeur du trésor enfoui dans leur maison. Il s'exprime à ce sujet dans les termes suivants :

Adderem hoc loco unde hæc etiam fragmenta eruerit, nisi bonis viris ejusmodi rerum cognitionem profitentibus ruborem suffundere vererer, qui delitescentis hujus in bibliothecis suis thesauri, velut gallus ille æsopius unionis, dignitatem non agnoverunt, vel agnitam, non sine publica jactura, tandiu continuerunt. Dicam tantum, quod prætermitti non potest, horum fragmentorum unicum exemplar Pithoeum Lutetiæ anno salutis M D XC repertum habuisse,... unicum (inquam) neque illud pervetus exemplar habuit, sed tantum abhinc centum annis in charta, manu gallica, nec latinam linguam satis percipiente, confusis dictionibus scriptum, quod præterea etiam librorum Cassiani de incarnatione Christi epitomen manuscriptam contineret, illam fortasse quam Eucherium Lugdunensem episcopum confecisse testis est Gennadius. Inde spem conceperat et antiquum exemplar, unde recens illud exscriptum fuerat, aliunde recuperari posse, quæ causa fuit cur tandiu eorum editionem sustinuerit. In quo certe illi hoc felicissime contigit ut in publicandis duobus istis eximiis antiquitatis monumentis, fato interceptus, præclare actam vitæ fabulam illustriore fine veluti cygnea cantione concluderet.

Quant au manuscrit sur papyrus de saint Augustin, dont les parties inédites ont été publiées, les plus considérables par le P. Sirmond, les autres par Bordier, nous savons qu'avant d'être acquis, en 1720, par Lullin, de Genève, il faisait partie des débris de la bibliothèque

des Petau, qui étaient restés en souffrance depuis la mort d'Alexandre[1]. Les deux lettres du Musée Condé nous ont appris qu'à la fin du xvie siècle il était entre les mains de Nicolas Le Fèvre, qui n'en a pas indiqué le propriétaire. Je ne serais pas étonné que Le Fèvre eût réussi à les acquérir pour lui-même. Ce qui me le fait conjecturer, c'est une observation de Bordier, qui, sans connaître les deux lettres adressées à Sirmond, a fait à propos du manuscrit de Genève une remarque qu'il importe de citer ici textuellement :

Quant aux notes du xviie siècle écrites sur les marges du manuscrit de Genève, ce sont quelques renvois et quelques explications en latin, faites de très bonne main et qui rappellent tout à fait, par l'esprit qui les a dictées comme par leur écriture, les notes dont Nicolas Le Fèvre, le savant et modeste professeur de Louis XIII, a couvert, sans ménagement, les marges d'un certain nombre de manuscrits de l'ancien fonds du roi[2].

S'il était admis, ce qui me paraît tout à fait vraisemblable, que les notes du manuscrit de Genève sont de la main de Le Fèvre, ne s'ensuivrait-il pas que le manuscrit lui appartenait quand ces notes ont été tracées ?

On pourrait objecter que, par testament en date du 23 octobre 1612, Nicolas Le Fèvre légua ses manuscrits au président Jacques-Auguste de Thou[3] et que lesdits

1. Voir *le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 288.

2. *Études paléographiques et historiques sur des papyrus du VIe siècle*, p. 153 et 154. Comme exemples des manuscrits annotés par Le Fèvre, Bordier cite les mss. latins 1731 et 1732 de la Bibliothèque nationale.

3. « Je donne et lègue à Monsieur le président de Thou tous mes livres manuscripts, tant en papier qu'en parchemin, tant ceux qui sont de present en ma bibliothèque que ceux que j'ay prestez au P. Sirmond, jésuite, suppliant toutesfois Monsieur le président les laisser audict Père l'espace d'un an pour s'en servir en l'œuvre qu'il a entrepris, dont aussy je prie ledict Père Sirmond en donner un catalogue à Monsieur le président, lequel je prie aussy vouloir conserver lesdicts livres pour souvenance de

manuscrits ont dû passer, en 1680, de la bibliothèque de de Thou dans celle de Colbert, pour arriver plus tard, en 1731, dans la Bibliothèque du roi. Mais nous savons que la libéralité de Nicolas Le Fèvre était telle que, de son vivant, il s'est dépouillé de plusieurs de ses plus précieux manuscrits en faveur de ses amis. En 1610, il avait donné le manuscrit de Quintilien revisé par Laurentius Valla[1] au président de Thou, qui inscrivit cette note en tête du volume :

Ex Nicolai Fabri, viri singulari pietate simul et doctrina præditi et mihi arctissima xxxv annorum amicitia conjunctissimi, dono.

Ego Jacobus Augustus Thuanus scripsi.

Anno M. DC. X.

Il donna également au P. Goulu, pour la maison des Feuillants de Paris, l'un des trois anciens manuscrits[2] qui nous ont transmis la version française des sermons de saint Bernard.

Rien n'empêche donc de supposer que Le Fèvre ait fait cadeau à son ami Paul Petau[3] du manuscrit sur papyrus contenant des sermons de saint Augustin. Dans tous les cas, c'est à lui que revient l'honneur d'avoir le premier signalé ce précieux manuscrit, et c'est lui qui a fourni au Père Sirmond le moyen d'en publier la partie inédite.

l'honneur que j'ai receu de sa bonne amitié. » (Collection Dupuy, vol. 81, fol. 182 v°.)

1. Aujourd'hui ms. latin 7723 de la Bibliothèque nationale.

2. C'est le ms. français 24768 de la Bibliothèque nationale.

3. Le Bègue cite « Paulus Petavius » comme un des amis de Le Fèvre.

NOTE AUTOGRAPHE

DE S. A. R. LE DUC D'AUMALE

SUR SON EXEMPLAIRE

DES

OPUSCULES DE N. LE FÈVRE

NICOLAI FABRI, *Ludovici XIII, Francorum et Navarræ regis christianissimi, consiliarii ac præceptoris, Opuscula. Ad christianissimum regem. Cum ejusdem Fabri vita, scriptore Francisco Balbo, in curia monetarum Galliæ regis advocato.* (Parisiis, sumptibus Petri Chevalier, via Jacobæa, sub signo Divi Petri. M. DC. XIIII.)

Entre le titre et la dédicace au Roi se remarque une trace de déchirure qui semble indiquer la place d'un portrait. J'en possède un qui pourrait bien avoir été gravé pour accompagner ce volume ; il est du même format, dans le style de Léonard Gaultier, et placé dans un encadrement ovale, avec cette légende : NICOLAUS FABER LUD. XIII FRANC. ET NAV. REGIS CHRISTIANISS. CONSIL. ET PRÆCEPTOR. ÆTAT. 69. 1612 ; et cette épigraphe :

Recte quidem referunt animum tua scripta, tabella,
Effigiem, mores actaque vita tuos.
At melius, mores dum in regia pectora fundes,
Te, Faber, Augustis exprimis ipse animis.

Ce même portrait, reproduit par Edelinck, figure parmi les *Hommes illustres* de Perrault, et la notice insérée dans l'in-folio de l'académicien est tirée de la biographie latine que nous avons en ce moment sous les yeux.

L'auteur de cette biographie, qui est en même temps l'éditeur de cet ouvrage posthume, est François Le Bègue, avocat général du Roi, à la Cour des aides. Il vivait dans ce petit cercle de magistrats honnêtes et prudents, catholiques sincères et gallicans inébranlables, grands lettrés,

grands érudits, voire bibliophiles, dont de Thou peut être considéré comme le type.

Voici l'analyse de cette biographie. Elle est dédiée à Henri de Bourbon-Condé, premier prince du sang.

Vincent Le Fèvre, de Montlhéry, avait fait le pèlerinage de Jérusalem. Nicolas Le Fèvre était fils de son second lit, né en 1544. Comment il devint borgne en taillant sa plume. Il se condamna au célibat par passion pour la science(?). Devient conseiller au Parlement. Ses relations avec les Pithou, de Thou, Du Vair. Il faut les instances des présidents de Harlay et de Thou pour le décider à accepter la charge de précepteur du prince de Condé, que lui avait donnée Henri IV. Quitte Pierre Pithou pour aller exercer à Saint-Germain son nouvel office auprès du jeune prince (1596). L'année suivante, la peste sévissant à Paris, Pithou se retire à Troyes, sa patrie, et y meurt, laissant à Le Fèvre le soin d'achever une édition qu'il avait préparée des fragments de saint Hilaire, évêque de Poitiers. Le Fèvre accepte et exécute ce legs; c'est à de Thou que la préface est adressée.

L'auteur de la biographie [François Le Bègue] a vu Le Fèvre donner ses leçons au prince de Condé; il l'a suppléé quand il était malade. Désigné par le Roi comme un des six qui devaient examiner à Fontainebleau le livre de Mornay sur l'Eucharistie. L'état de sa santé ne lui permet pas d'assister à la conférence et le force ensuite à se démettre de ses fonctions de précepteur. Se retire chez la veuve de Pithou. C'est là que l'envoye chercher la régente pour le charger des fonctions de précepteur du roi. Sa longue résistance. Il consulte son ancien élève le prince de Condé, qui faisait alors le voyage de Bordeaux. Sur son avis, il accepte. Remplit ces fonctions pendant seize mois. Est saisi par la maladie, fait son testament, laisse ses manuscrits à de Thou, ses autres livres à l'auteur. Sa piété. Condé va le voir souvent dans sa maladie.

Sa mort dans sa soixante-neuvième année (1612). Il était lié aussi avec les cardinaux Baronius, Du Perron et Borromée. Citations de divers auteurs qui ont parlé de Le Fèvre avec éloge. Du Vair lui dédie son livre de l'Éloquence française. Quand Grotius offrit son Capella au prince de Condé, il adressa aussi à Le Fèvre une épître en distiques bien médiocres. Il envoyait sa Muse en France, à Saint-Maur, à la cour du prince de Condé :

Huic Faber hoc præstat quod Chiron primus Achilli
Præstitit, aut Magno magnus Aristoteles.

Condé transformé en Achille et en Alexandre, Le Fèvre devenant Aristote, c'est déjà assez hardi ; mais le doux et timide magistrat transformé en Centaure ! c'est vraiment trop.

Suivent les Opuscules : quelques préfaces, quelques dissertations, voire des vers, en latin, aussi quelques discours et lettres en français sur des questions de théologie et de philosophie. Senèque était l'auteur favori de Le Fèvre.

La notice biographique fait le véritable intérêt du volume.

19 décembre 1858.

H. O.
[Henri d'Orléans.]

NOTE

Sur l'origine des deux lettres de N. Le Fèvre.

Je crois devoir appeler l'attention sur l'intérêt que présente la correspondance de Nicolas Le Fèvre pour l'histoire de l'érudition française à la fin du xvi[e] et au commencement du xvii[e] siècle. Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer les morceaux qui nous en sont parvenus. Il suffit d'avertir que les deux lettres conservées au Musée Condé viennent d'un dossier du cabinet de Parison, dossier qui faisait partie des débris de la bibliothèque du Collège de Clermont arrivés entre les mains d'André-Charles Brotier, neveu du dernier bibliothécaire du Collège. Ce Brotier, victime du 18 fructidor, qui devait mourir à Sinnamari, avait laissé ses papiers à l'avocat Lebon, qui avait vainement essayé de soustraire son client à la déportation.

Parison avait acquis de Lebon les documents du Collège de Clermont qui formaient la meilleure partie de sa collection d'autographes. La vente s'en fit à Paris, au mois de mars 1856. Le dossier des lettres de Le Fèvre figure en ces termes sous le n° 388 du Catalogue de la vente rédigé par Laverdet :

LEFÈVRE (Nicolas), précepteur de Henri de Bourbon, prince de Condé, et de Louis XIII.

« Six lettres autographes, signées, au Père Jacques Sirmond, « à Rome. 1593 à 1602. Ensemble 11 grandes pages pleines, « in-folio. Belles lettres. Intéressantes. »

Les six lettres furent adjugées 25 francs 50 centimes, probablement à un libraire qui les revendit au détail.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.